

ACTES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET DU CONSEIL GÉNÉRAL 2020

Table des matières

Dirigeants	1
Rapports et mises à jour	2
Mot de bienvenue et aperçu de la réunion	2
Rapport annuel de la présidente du Conseil d'administration, discours d'adieu du président de l'AMC et mise à jour par le porte-parole francophone	2
Rapport du président du Comité de la vérification et des finances et nomination des vérificateurs	4
Rapport du Comité de la gouvernance et approbation des amendements aux Règlements....	4
Conseil général	5
Ouverture.....	5
Vote de ratification du Comité des mises en candidature	5
Période de questions (avec le président du Conseil d'administration, le président de l'Association et le porte-parole francophone)	7
Installation de la présidente de l'AMC et discours inaugural	9

© 2021 Association médicale canadienne.

Ces Actes sont publiés uniquement pour discussion avec les membres de la profession médicale. Vous pouvez, à des fins personnelles non commerciales, reproduire en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, un nombre illimité de copies des Actes de l'Assemblée générale annuelle et du Conseil général de l'AMC, à condition d'en accorder le crédit à l'auteur original. Il n'y a pas de redevances.

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec :

Association médicale canadienne, 1410, place des tours Blair, bureau 500, Ottawa (Ontario) K1J 9B9

Téléphone : 1 800 267-9703; 613 731-9331

Dirigeants

Président et vice-présidente de l'AGA 2020

Président

Ernst Schuster, M.D.

Vice-présidente

Melanie Bechard, M.D.

Conseil d'administration 2019-2020

Présidente du Conseil d'administration

Suzanne Strasberg, M.D.

Président de l'Association

Stephen (Sandy) Buchman, M.D.

Présidente désignée

Ann Collins, M.D.

Présidente sortante

Gigi Osler, M.D.

Yukon

Rao Tadepalli, M.D.

Territoires du Nord-Ouest

Courtney Howard, M.D.

Colombie-Britannique

Charles Webb, M.D.

Alberta

Carl Nohr, M.D.

Saskatchewan

Guruswamy Sridhar, M.D.

Manitoba

David Cram, M.D.

Ontario

Rachel Forman, M.D.

Adam Steacie, M.D.

Richard Tytus, M.D.

Abdo Shabah, M.D.

Allison Kennedy, M.D.

Celina White, M.D.

Larry Pan, M.D.

Yordan Karaivanov, M.D.

Janet Ecker

Melanie Bechard, M.D.

Suzanne Strasberg, M.D.

Stephen (Sandy) Buchman, M.D.

Ann Collins, M.D.

Gigi Osler, M.D.

Québec

Nouveau-Brunswick

Nouvelle-Écosse

Île-du-Prince-Édouard

Terre-Neuve-et-Labrador

Représentante du public

Représentante des médecins résidents

Présidente du Conseil d'administration

Président de l'Association

Présidente désignée

Présidente sortante

Rapports et mises à jour

Mot de bienvenue et aperçu de la réunion

1. La 153^e Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association médicale canadienne (AMC) se tient virtuellement le dimanche 23 août 2020. Le Dr Ernst Schuster préside la réunion; la Dre Melanie Bechard en est la vice-présidente.

Rapport annuel de la présidente du Conseil d'administration, discours d'adieu du président de l'AMC et mise à jour par le porte-parole francophone

2. La Dre Suzanne Strasberg, présidente du Conseil d'administration de l'AMC, présente le *Rapport annuel 2020* aux membres et les remercie de leur dévouement envers la profession, leurs patients et les communautés en réponse à la pandémie de COVID-19. Elle fait remarquer que la vision de l'AMC, soit une profession dynamique et une population en santé, a jeté une assise solide sur laquelle repose un cadre stratégique organisationnel qui vise la réalisation d'AMC 2020 en accordant la priorité à deux enjeux phares (santé et bien-être des médecins et accès aux soins) et à trois thèmes secondaires (soins virtuels, bien-être financier des médecins, et climat et santé) propulsés par l'innovation numérique et sociale et guidés par les principes que sont l'équité, la diversité, la mobilisation, la responsabilisation, la transparence et les retombées.
3. La Dre Strasberg explique que le Conseil d'administration de l'AMC a commencé à discuter du prochain plan stratégique – Retombées 2040 – à l'automne 2019 en réfléchissant aux futurs possibles de la santé, des systèmes de santé et des travailleurs du secteur et en analysant les forces perturbatrices qui pourraient jouer sur ces futurs. Lorsque le nouveau coronavirus a malheureusement frappé l'Amérique du Nord, l'Entreprise AMC a dû changer de cap et accorder la priorité à la réponse à la pandémie et à la planification. La réponse a appuyé les membres et leurs patients de diverses manières : interventions en faveur de la protection physique, mentale et financière des médecins; promotion des soins virtuels; versement de subventions à l'innovation sur la COVID-19 par Joule; publication de contenu sélectionné sur la pandémie dans le *CMAJ*; et surtout, octroi de 30 M\$ en subventions par la Fondation AMC pour appuyer les milieux médicaux et les groupes vulnérables.
4. La Dre Strasberg indique que même si l'Entreprise AMC continue de répondre à la pandémie et à ses répercussions, le Conseil d'administration poursuit la planification stratégique, en mobilisant occasionnellement les membres, les parties prenantes et les partenaires. On prévoit lancer Retombées 2040 au printemps 2021.

5. Le président de l'AMC, le D^r Sandy Buchman, répète que les médecins canadiens doivent faire preuve de courage dans la lutte continue contre la COVID-19, qui a mis en évidence de nombreuses lacunes du système de santé, l'état lamentable d'un grand nombre de centres de soins de longue durée, un manque de préparation de tous les ordres de gouvernement et le sous-financement du système de santé publique. Il souligne aussi que la réponse de la médecine à la pandémie a fait ressortir la force, la résilience, le savoir-faire, la compassion et la valeur de la profession, et a montré que l'AMC est bien placée pour relever les défis posés par la pandémie et maximiser ses efforts, et qu'elle est prête à le faire.
6. Le D^r Buchman ajoute que la santé et les systèmes de santé sont à l'avant-scène pour les politiciens et la population depuis les élections fédérales de 2019, et souligne que la pandémie oblige davantage à analyser de façon critique les forces et les faiblesses des systèmes. L'AMC pilote un grand nombre d'échanges importants sur le sujet. Par exemple, plus tôt en 2020, le Groupe de travail sur les soins virtuels de l'AMC, du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) a publié un plan directeur sur les soins virtuels au pays, qui a été bien accueilli par les parties prenantes du secteur public. L'AMC a aussi appuyé fermement les efforts de représentation visant un approvisionnement suffisant en équipement de protection individuelle (EPI) pour les travailleurs de la santé. De plus, elle cherche à mettre fin au racisme systémique en médecine et analyse la culture médicale. Le D^r Buchman remercie ses collègues administrateurs, le personnel de l'AMC et sa famille élargie de l'avoir appuyé durant sa présidence.
7. Le D^r Abdo Shabah, porte-parole francophone de l'AMC, concentre ses propos sur les efforts déployés pour appuyer les médecins du Québec et la réponse de l'AMC à la pandémie. Depuis la dissolution de l'Association médicale du Québec (AMQ) par ses membres, l'AMC a noué des liens plus solides avec les fédérations de la province, y compris la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ). Elle a aussi recensé ou diffusé, dans les deux langues officielles, diverses ressources Web fiables sur la pandémie, des articles du *CMAJ* et des webinaires sur le bien-être et la résilience. En ce qui concerne ses relations avec les gouvernements, l'AMC a fermement réclamé la constitution de réserves provinciales d'EPI appropriées, et elle félicite le gouvernement du Québec d'avoir payé rapidement les consultations en télémédecine au début de la pandémie.
8. Le D^r Shabah souligne que l'AMC au Québec aidera à faire le pont entre les médecins du Québec et ceux des autres provinces pour tout ce qui touche les questions sanitaires et médicales, et précise que ses responsables communiquent régulièrement avec de nombreux ministres québécois, y compris le premier ministre. Il signale que la Fondation AMC a fait don de 1 M\$ aux quatre facultés de médecine de la province pour appuyer les apprenants et qu'elle a versé presque 2 M\$ à neuf municipalités, par l'intermédiaire de la collaboration entre l'AMC et la Fédération canadienne des municipalités, pour aider les populations vulnérables. En terminant, le D^r Shabah mentionne que le Comité des étudiants du Québec sera maintenu, qu'un symposium pour les médecins dirigeants est prévu en novembre et qu'un groupe consultatif de médecins sera formé pour guider l'AMC au Québec lorsqu'elle devra prendre position dans de grands dossiers clés pour la profession.

Rapport du président du Comité de la vérification et des finances et nomination des vérificateurs

9. Le D^r Guruswamy Sridhar, président du Comité de la vérification et des finances de l'AMC, fait un survol de la situation financière de l'Entreprise AMC, précisant que celle-ci est excellente et que les vérificateurs ont présenté une opinion de vérification sans réserve au sujet des états financiers 2019 de l'AMC. Le D^r Sridhar explique que les états financiers de l'Association contiennent maintenant les résultats consolidés de sa filiale, HAMC 2018 inc. Conformément aux pratiques exemplaires en matière de gouvernance, l'AMC a lancé une demande de propositions auprès de vérificateurs éventuels et a décidé, avec l'appui de son Comité de vérification et des finances, de retenir les services d'un nouveau cabinet de vérificateurs pour les cinq prochaines années, sous réserve de l'approbation annuelle par les membres. Le D^r Sridhar signale que les cotisations pour les étudiants, les médecins résidents et les médecins retraités resteront nulles en 2021, et que celle des membres réguliers sera maintenue à 195 \$. Il ajoute qu'il en est à sa dernière année à la présidence et que le D^r David Cram, membre du Conseil d'administration de l'AMC, a été nommé pour prendre la relève.

(Toutes les motions sont dûment proposées et appuyées.)

La résolution de l'Association médicale canadienne retenant les services de PricewaterhouseCoopers comme vérificateur pour l'exercice 2020 est abrogée et l'Association médicale canadienne nomme par les présentes Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. vérificateur externe de l'Association jusqu'à la prochaine assemblée annuelle de l'Association ou jusqu'à la nomination de ses successeurs.

Résolution AGM 20-01

Adoptée

Rapport du Comité de la gouvernance et approbation des amendements aux Règlements

10. Le D^r Carl Nohr, président du Comité de la gouvernance de l'AMC, présente les amendements proposés aux Règlements dans deux domaines : les amendements qui ont trait à la dissolution de l'AMQ et les amendements administratifs généraux. En ce qui concerne la dissolution de l'AMQ, il explique que les amendements proposés ont pour but de veiller à ce que les médecins du Québec puissent profiter de toutes les ressources réservées aux membres et à ce que des mécanismes soient en place pour maintenir leur participation aux processus de mise en candidature et de gouvernance. Il signale que l'amendement administratif le plus important vise à permettre la tenue en ligne de l'AGA et du CG, et que d'autres amendements proposent la suppression de références ayant trait à l'harmonisation avec la pratique en vigueur, par exemple les dispositions provisoires relatives à la composition du Conseil d'administration adoptées en 2018, maintenant désuètes.

11. Les membres participent à une brève période de questions sur les changements de gouvernance. Le Sommet sur la santé, la présentation de propositions de nature politiques par les membres, les sondages en ligne et une AGA améliorée sont mentionnés comme autant de moyens mis en œuvre pour accroître la participation des membres.

Les modifications des Règlements présentées à l'annexe A du Rapport aux membres 2020 de l'Association médicale canadienne sont par les présentes adoptées comme Règlements de l'Association.

Résolution AGM 20-02

Adoptée

Conseil général

Ouverture

12. Le Conseil général, volet de l'AGA, est présidé par la D^{re} Gigi Osler, présidente du Comité des mises en candidature de l'AMC.

Vote de ratification du Conseil général

13. Seuls les délégués ont le droit de prendre part au vote de ratification, et il n'est plus possible de proposer des candidatures du parquet étant donné les règlements adoptés au cours de l'AGA 2019. La D^{re} Osler explique le processus aux délégués et mentionne que les mandats commenceront après la clôture de la réunion.

Présidente désignée

14. La nomination de la D^{re} Katharine Smart (Yukon) comme présidente désignée pour l'année 2020-2021 de l'Association est confirmée.

Conseil d'administration

15. Les personnes suivantes sont nommées au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans à compter du 23 août 2020 :

- D^r Alexander Poole (Yukon)
- D^{re} Clare Kozroski (Saskatchewan)
- D^r Gerard MacDonald (Nouvelle-Écosse)
- D^r Carl Nohr (Alberta) [2^e mandat]
- D^r Charles Webb (Colombie-Britannique) [2^e mandat]

**** Sous réserve des résultats des élections de Doctors of BC, en décembre 2020 (retardées à cause de la COVID-19)**

- D^r David Cram (Manitoba) [2^e mandat]

16. Les personnes suivantes sont nommées au Conseil d'administration pour un mandat d'un an à compter du 23 août 2020
- D^r Michael Arget (représentant des médecins résidents)
 - D^r Victor Do (représentant des étudiants)

Comité d'éthique

17. Les personnes suivantes sont nommées au Comité d'éthique pour un mandat d'un an à compter du 23 août 2020 :
- D^{re} Olivia Lee (représentante des médecins résidents)
 - M^{me} Gali Katznelson (représentante des étudiants)

Comité de la vérification et des finances

18. La personne suivante est nommée au Comité de la vérification et des finances pour un mandat de trois ans à compter du 23 août 2020 :
- D^r Christopher Jyu (membre actif)

Comité des nominations

19. La personne suivante est nommée au Comité des nominations pour un mandat de trois ans à compter du 23 août 2020 :
- D^r Alike Lafontaine (membre actif)

Comité des mises en candidature

20. Les personnes suivantes sont nommées au Comité des mises en candidature pour un mandat de trois ans à compter du 23 août 2020 :
- D^r Yong « Jason » Xiao (Yukon)
 - D^{re} Courtney Howard (Territoires du Nord-Ouest)
 - D^{re} Carol Williams (Colombie-Britannique)
 - D^r Michael Giuffre (Alberta)
 - D^r Allan Woo (Saskatchewan)
 - D^r Cory Baillie (Manitoba)
 - D^r Albert Ng (Ontario)
 - D^r Laurent Marcoux (Québec)
 - D^r André M. Bernard (Nouvelle-Écosse)
 - D^r Chris Goodyear (Nouveau-Brunswick)
 - D^r Larry Pan (Île-du-Prince-Édouard)
 - D^r Lynn Dwyer (Terre-Neuve-et-Labrador)

- D^{re} Flordeliz « Gigi » Osler (représentante des sociétés affiliées)
- D^r Michael Arget (représentant des médecins résidents) – mandat d'un an
- D^r Victor Do (représentant des étudiants) – mandat d'un an

Que les délégués au Conseil général ratifient en bloc toutes les candidatures présentées dans le livret des mises en candidature de l'AMC et aux élections du 23 août 2020.

Résolution CG 20-01

Adoptée

Période de questions

Panélistes : D^{rs} Buchman, Strasberg et Shabah

21. Les participants prennent part à une période de questions avec des dirigeants de l'AMC. Quelques points saillants :

- *Équipement de protection individuelle* : L'AMC n'a pas acheté d'EPI en vrac pour les médecins au cours de la pandémie (en raison de son statut d'organisme sans but lucratif), mais elle a réalisé un énorme travail de sensibilisation auprès des gouvernements pour appuyer l'approvisionnement durable à plus long terme. L'Entreprise AMC a fourni une aide financière importante aux milieux médicaux du Canada, que soit par l'entremise de la Fondation AMC (10 M\$ au Fonds Ligne de front), de Joule (subvention à l'innovation à Accès EPI Canada) ou de l'AMC (aide de 2,5 M\$ aux AMPT), ou encore sous forme de financement d'affinité (4,6 M\$ pour appuyer les efforts supplémentaires d'aide au cours de la pandémie).
- *Soins virtuels et permis d'exercice national* : Les dirigeants de l'AMC expliquent que les recommandations contenues dans le rapport du Groupe de travail sur les soins virtuels publié en février 2020 se sont révélées très opportunes et ont orienté les gouvernements, les médecins et les patients quant à la façon de maximiser l'utilisation et l'efficacité des soins virtuels au début de la pandémie. Les médecins de partout au pays réclament l'adoption d'un permis d'exercice national leur permettant de fournir facilement des soins virtuels au-delà des frontières provinciales ou territoriales. Comme on craint que les gouvernements essaient d'éliminer les codes d'honoraires pour soins virtuels après la pandémie, l'AMC collaborera avec les parties prenantes pour faire des soins virtuels une solution permanente.
- *Santé et bien-être des médecins* : L'AMC a créé une équipe axée sur le bien-être des médecins et la culture médicale, dirigée par la Dre Caroline Gérin-Lajoie. Au début de la pandémie, l'équipe a aidé l'Entreprise AMC à diffuser une série de ressources visant à appuyer le bien-être des médecins et à améliorer la résilience et la sécurité psychologique. Récemment, elle a lancé la ligne SOS bien-être, qui offre du counseling et favorise la santé mentale. Elle a également lancé Connexion bien-être, un espace virtuel où ont lieu des séances de groupe portant sur divers sujets relatifs au bien-être, ainsi que le Carrefour du bien-être des médecins, qui met à la disposition des médecins et des apprenants en médecine une collection en ligne de 300 ressources sur la santé et le bien-être. L'équipe analysera maintenant les facteurs systémiques (institutionnels, environnementaux et culturels) qui contribuent à l'épuisement professionnel chez les médecins.

- *Équité, diversité, inclusion et lutte contre le racisme* : En 2020, l'AMC a lancé une nouvelle politique visant à appuyer l'équité et la diversité à tous les échelons du système médical, accompagnée d'une déclaration sur la lutte contre le racisme et de l'établissement d'un cadre veillant à ce que toutes les activités de l'AMC soient réalisées dans une optique d'équité en santé. Plus précisément, l'Entreprise AMC a financé la création d'un outil de simulation appelé Stand Up for Indigenous Health, l'exécution d'un projet pilote de trois ans initiant les étudiants saskatchewanais en quatrième année de médecine au rôle de professionnel en bien-être autochtone, ainsi qu'une série de films sur les soins de santé chez les Autochtones. L'AMC a établi et continue d'établir des partenariats avec des parties prenantes pertinentes afin d'assurer l'adoption d'une stratégie multilatérale dans la lutte contre le racisme systémique et les inégalités structurelles. Elle prépare aussi un cadre de leadership plus diversifié et équitable, et encourage les femmes et les membres de groupes marginalisés à exprimer leur intérêt et à poser leur candidature en plus grands nombres.
- *AMC au Québec* : À la fin de 2019, les membres de l'AMQ ont voté en faveur de la dissolution de leur association. L'AMC se réjouit de pouvoir renforcer sa relation avec les 10 000 médecins et plus du Québec et de collaborer avec des parties prenantes clés. Elle est en train de mettre sur pied un groupe consultatif chargé de favoriser la mobilisation et d'obtenir des données qui l'aideront à orienter son travail et à établir des relations solides. En 2021, Joule lancera une version française du CMAJ et continuera d'offrir le programme français de son Institut de leadership des médecins.
- *Soutien aux membres de l'Alberta* : En réponse aux mesures prises récemment par le gouvernement albertain, l'AMC a collaboré de près avec l'Association médicale de l'Alberta (AMA) à la promotion d'un mécanisme de négociations équitables. Elle a également porté son aide financière à 4 M\$ pour aider l'AMA dans ses activités de recherche, d'intervention judiciaire et de représentation, et a invité les médecins et le public à participer à une campagne postale. L'AMC continue de consulter toutes les AMPT sur les diverses manières dont elles peuvent fournir un appui collectif.
- *Accès aux soins* : L'amélioration de l'accès aux soins pour toute la population canadienne constitue un des enjeux phares de l'AMC, et de solides efforts de représentation se poursuivent dans ce domaine. Les dons philanthropiques effectués par la Fondation AMC visaient à améliorer l'accès aux services de santé mentale, en particulier pour les jeunes et les groupes marginalisés.
- *Orientation stratégique de l'AMC* : Au moment où sa stratégie actuelle, AMC 2020, arrive à terme et où elle se prépare à lancer son prochain plan stratégique, Retombées 2040, l'AMC a hâte de collaborer avec ses 78 000 membres pour stimuler le changement et produire des retombées importantes pour les médecins et leurs patients. Dans la prochaine année, le Comité de la gouvernance de l'AMC se penchera sur la possibilité d'avoir un Conseil d'administration inclusif et fondé sur des compétences diversifiées; elle espère formuler des recommandations à ce sujet aux membres au cours d'une AGA à venir.

Installation de la présidente de l'AMC et discours inaugural

22. Le Dr Buchman présente la D^{re} Ann Collins, nouvelle présidente de l'AMC, et décrit ses nombreux accomplissements en soins cliniques, en éducation et en leadership au cours de sa carrière en médecine. La D^{re} Collins est ensuite installée à la présidence de l'AMC pour l'année 2020-2021 de l'Association.
23. La D^{re} Collins parle à l'auditoire des nombreux changements qui s'imposent dans le système de santé, surtout étant donné les facteurs de stress et les lacunes mis en évidence durant la pandémie. Elle explique que, comme beaucoup de médecins canadiens, elle s'est immédiatement tournée vers la prestation de soins virtuels et a très rapidement pris conscience du potentiel énorme que revêt ce mode de soins pour l'amélioration de l'accès aux soins au Canada. La D^{re} Collins ajoute que la COVID-19 a confirmé la nécessité d'accorder la priorité à la santé et au bien-être des médecins, y compris à leur santé mentale. Elle répète qu'il est urgent d'améliorer le système de soins de longue durée, et rappelle que l'AMC demeure vouée à l'inclusion, à la diversité et à l'équité dans la lutte contre le racisme systémique dans la culture médicale. En terminant, la D^{re} Collins remercie sa famille, en particulier son père, de l'avoir encouragée et appuyée dans son cheminement pour devenir médecin.
24. L'assemblée est levée à 14 h 40 (HE) le 23 août 2020.